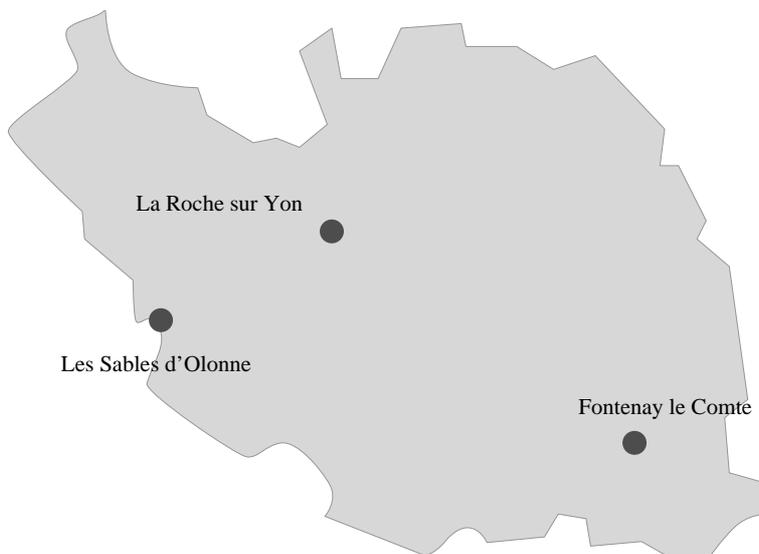


La Vendée



Ses vastes plages de sable blond, ses îles, ses marais, ses bocages, l'énorme machinerie de la Cinécesnie du Puy du Fou tous les étés, l'évènement du Vendée Globe tous les quatre ans... la Vendée a tout pour séduire le touriste qui ne boude pas son plaisir, puisque le tourisme est la première activité économique du département.

La Vendée fait preuve d'un dynamisme certain, avec une forte croissance démographique et un chômage faible.

Un effort important est fait pour l'insertion des personnes handicapées.

En matière de surdit , si les premi res  tapes (diagnostic, prise en charge pr coce) semblent bien structur es, en cours de scolarit , il y a encore beaucoup de d partements hors d partement.

Quant aux adultes, malentendants et sourds,

font-ils suffisamment conna tre leurs besoins ? Le sch ma d partemental en cours d' laboration le dira.

Le portail Internet des sites de Vend e symbolise bien le d partement. Avec ses r f rences permanentes au pass  historique (le coeur rouge surmont  de la croix et la devise Dieu et mon roi sont omni pr sents) et l'importance prise par les nouvelles technologies. En janvier en tous points du d partement, particuliers et entreprises pourront avoir un acc s   l'Internet haut d bit. Les sites d'information sont remarquablement bien faits, notamment celui du conseil g n ral.

On peut consulter en ligne les circuits du Bibliobus et le catalogue des livres, DVD, CD audio et CDRom en pr t. Les coll ges sont largement dot s de mat riels informatiques.

Site : www.chouan.com

La Vend e en chiffres

Nbre d'habitants	540 000
Nbre naissances/an	6 110
La Roche sur Yon	98 200
Sables d'Olonne	43 000
Fontenay le Comte	25 000

4 maternit s :

- Roche-sur-Yon (2)
- Fontenay-le Comte
- Sables d'Olonne

11 m decins ORL 13 audioproth sistes + 4 centres annexes 68 orthophonistes + 8 cabinets annexes

Estimation du nombre de personnes d ficiennes auditives*

Surdit� de naissance/an	6/7
0-18 ans sourds	285
0-18 ans malentendants	3 900
18-65 ans	9 400
Plus de 65 ans	23 800

Parcours croisés

Ce reportage sur la prise en charge de l'enfant et de l'adolescent sourd en Vendée diffère par la forme des reportages précédents. Notre envoyée spéciale, Françoise Trimoreau-Madec, s'est attachée à suivre les parcours de neuf enfants -et de leurs familles- qui, chemin faisant, nous font découvrir les points forts et les insuffisances de l'offre vendéenne en matière de choix éducatifs.*

Anthony, 29 ans, Rachel, 23 ans, Thomas, 17 ans, Anaïs, 12 ans, Xavier, 11 ans, Claire, 9 ans, Arnaud, 9 ans, Clarisse, 5 ans, Eva, 2 ans... Leur point commun? Être déficient auditif et avoir passé au moins une partie de leur enfance en Vendée.

Vingt-sept ans séparent la plus jeune du plus âgé.

La plus jeune, c'est Eva.

Eva, sa famille sait qu'elle est sourde depuis qu'elle est toute petite. Eh oui, bien sûr! Son papa, c'est Anthony, et sa maman, Céline (qui, elle, n'est arrivée en Vendée qu'à l'âge adulte) est sourde aussi. Alors, on s'est intéressé très tôt à son audition, et on a su très tôt qu'elle était sourde profonde, comme ses deux parents. Et on a commencé très tôt à faire ce qu'il y avait à faire. Elle est plutôt vernie, Eva: ses parents ont su tout de suite communiquer avec elle (entre eux et avec leurs amis sourds, ils communiquent en LSF, et avec ceux qui ne pratiquent pas cette langue, ils communiquent oralement. La LSF, ils ne l'ont pas apprise au même âge, car ils n'ont pas la même histoire scolaire. Mais ça, on y reviendra plus tard). Et comme ils ont le sentiment de vivre une vie tout à fait normale (une vie de famille, un travail chacun, une maison qui vient de sortir de terre...), ils ne s'inquiètent pas outre-mesure pour l'avenir d'Eva.

Ne pas s'en inquiéter, ça ne veut pas dire ne pas s'en occuper, loin de là. Alors, ils s'informent, ils discutent, ils cherchent la meilleure formule pour l'éducation de leur fille.

De temps en temps, Eva croise Clarisse au CAMSP polyvalent de La Roche-sur-Yon qu'elles fréquentent toutes les deux.

Clarisse, c'est une autre histoire.

Ses parents sont entendants, comme ceux de la très grande majorité des enfants sourds. Elle avait 7-8 mois quand ses parents ont su qu'elle était sourde. Peu de temps après, elle était suivie au CAMSP. Puis il a été question de lui poser un implant cochléaire. A l'âge de 3 ans, elle a été implantée. Ses parents ont beaucoup utilisé les signes pour communiquer avec elle, ils les utilisent encore, mais maintenant ils introduisent aussi le LPC, pour favoriser le développement de son langage oral.

Tout va plutôt bien pour Clarisse. Elle va à l'école de sa commune. Depuis quelques mois, elle bénéficie en classe de la présence d'une AVS (Auxiliaire de Vie Scolaire) salariée par l'Education nationale.

Une chose tout de même: pour son entrée en GS, cette année, ses parents souhaitaient que le SSEFIS, géré par l'Association ARIA 85, prenne le relais du CAMSP. Mais, pas de chance: il y a une liste d'attente et on ne leur promet une place que pour dans un an. D'ici là, elle va continuer à fréquenter le CAMSP, mais l'école aura moins de soutien que si le SSEFIS était intervenu. C'est un souci pour eux. Encore heureux qu'ils habitent relativement près de La Roche-sur-Yon: les allées et venues pour aller au CAMSP leur posent moins de problèmes qu'à d'autres familles, plus éloignées, qu'ils rencontrent à l'ADAPEDA.

A l'âge de l'école élémentaire ...

Quand Eva, Clarisse et tous les autres jeunes enfants sourds suivis par le CAMSP en éducation précoce ont l'âge d'aller à l'école, leurs parents se posent la question: quelle formule choisir?

En Vendée, il y a deux possibilités: l'école près de la maison ou bien l'école Rivoli à La Roche-sur-Yon. Depuis fort longtemps, cette école est l'unique pôle scolaire où se retrouve une partie des écoliers déficients auditifs de Vendée, les uns en CLIS 2, les autres en intégration individuelle. C'est bien, pour avoir des amis sourds. C'est pratique, car le SSEFIS est juste à côté. Ça offre toutes sortes d'avantages.

Mais ça a aussi, bien sûr, quelques inconvénients. La longueur du trajet, quand on n'a pas la chance d'habiter à proximité. Et puis, moins de facilités pour avoir des camarades dans le quartier ou dans le village (parfois c'est un problème, parfois non). Claire par exemple...

Quand elle a eu l'âge d'entrer à l'école, ses parents l'ont inscrite à l'école près

* En 1999, le nombre d'enfants scolarisés hors département était de 40. Il doit être du même ordre aujourd'hui, puisque en 2004-05, l'Institut de La Persagotière à Nantes accueille à lui seul une trentaine de jeunes vendéens (donc 3 seulement en formation professionnelle).

de chez eux. Ça s'est bien passé, même le C.P., qu'ils appréhendaient pourtant un peu. Depuis un an, elle dispose d'un système HF qui lui a apporté énormément de confort. Mais pour le CM2, l'année prochaine, ils voudraient qu'elle bénéficie d'un codeur LPC, en prévision du collège.

Pour Xavier aussi, tout s'est bien enchaîné en intégration, même s'il a fallu convaincre l'école lors de la première inscription, et de nouveau au moment du CP.

Les parents d'Arnaud

Ils ont fait un choix différent. A son entrée en Grande Section, ils ont compris qu'il fallait mieux, dans l'intérêt de leurs fils, opter pour une scolarité plus spécialisée. Ils l'ont donc inscrit à l'école Rivoli, en intégration d'abord, puis en CLIS à partir du CP.

Ils ont dû aussi adapter leur mode de communication car, après un certain temps de pratique du LPC à la maison, ils ont écouté les professionnels qui leur conseillaient d'utiliser la Langue des Signes pour aider Arnaud à bien entrer dans la communication.

Aujourd'hui Arnaud est en CLIS, intégré en classe ordinaire pour certaines matières. Et aujourd'hui les professionnels qui l'entourent utilisent eux aussi le LPC, ce qui n'était pas le cas il y a quelques années. Le projet des parents, le projet des professionnels... une histoire qui se construit jour après jour, et dans laquelle l'enfant occupe la place centrale.

Les parents de Thomas

Dans des circonstances similaires, il y a 12 ans, les parents de Thomas - qui habitaient alors au nord de la Vendée - ont préféré inscrire leur fils dans un CLIS de l'agglomération nantaise. Investis dans l'utilisation du LPC, ils ne trouvaient pas à l'époque d'écho à leur projet auprès des professionnels de Vendée.

Ils n'habitaient ni très près de La Roche-sur-Yon, ni très loin de Nantes,

il n'empêche : 1 heure 30 de taxi le matin, autant le soir, il fallait le vouloir !

Au moment de l'entrée en 6^{ème}, il y a de nouveau une décision à prendre : quel collège choisir ?

Le collège ...

Pour Thomas, ce fut le collège de la Durantière à Nantes, accompagné d'un déménagement de toute la famille pour être au plus près, cette fois. Il y a passé 5 années en classe à effectif réduit, mais constitué d'élèves atteints de handicaps différents (visuels, moteurs).

Pour Anaïs, 12 ans, il a fallu prendre cette décision très récemment, grâce à

quoi elle a eu la possibilité de choisir une formule qui venait juste de se créer : une UPI (unité pédagogique d'intégration) dans un collège de la Roche-sur-Yon, le collège Haxo. C'est un prolongement de la CLIS, mais en l'occurrence, les élèves déficients auditifs de cette UPI sont rassemblés dans le même collège, mais pas dans la même classe. Une enseignante de l'Éducation nationale et un membre de l'équipe du SSEFIS veillent à leur bonne intégration scolaire.

Avant la création de cette UPI, à l'âge du collège, seule l'intégration individuelle était proposée aux élèves déficients auditifs. Et l'intégration individuelle, ça peut être très bien, mais ça ne l'est pas toujours. D'autant

Le CAMSP Polyvalent de La Roche-Sur-Yon

Créé en 1992, le CAMSP polyvalent du Centre Hospitalier Départemental de La Roche-sur-Yon assure le diagnostic de la quasi-totalité des enfants déficients auditifs vendéens, et la prise en charge précoce d'une partie importante d'entre eux. Avant cette création, les familles devaient aller au CAMSP spécialisé pour les enfants sourds de Nantes.

Le service de néonatalogie, les pédiatres et les médecins ORL travaillent en un réseau serré qui favorise les diagnostics précoces. Cette proximité entre les différents praticiens est sans doute plus facile à réaliser dans une ville de la taille de La Roche-sur-Yon que dans une agglomération plus importante.

Le délai d'attente pour une consultation ORL au CAMSP - 2 à 4 mois, selon les périodes de l'année - pose un problème certain. La politique de sensibilisation des médecins généralistes, pédiatres et ORL de ville devrait permettre à ces derniers de s'orienter qu'à bon escient les jeunes enfants chez qui une surdité est suspectée.

Le CAMSP pose en moyenne 8 diagnostics de surdité par an, tous niveaux de surdité confondus. L'âge moyen au moment du diagnostic est :

- pour les surdités profondes : dans le courant de la 1^{ère} année
- pour les surdités sévères : dans la 2^{ème} moitié de la 2^{ème} année
- pour les surdités moyennes : dans la 3^{ème} année

La prise en charge se fait ensuite au CAMSP pour les enfants sourds profonds et sévères, (ainsi que pour les enfants sourds moyens, le temps d'affiner le diagnostic).

Après le CAMSP, la prise en charge continue principalement au SSEFIS pour les enfants sourds profonds, au SSEFIS ou chez une orthophoniste en libéral pour les enfants sourds sévères ou moyens. Le SSEFIS fonctionnant de manière chronique avec une liste d'attente, le relais du CAMSP par le SSEFIS doit parfois être différé.

Actuellement, le CAMSP suit en consultation 25 enfants déficients auditifs vendéens de 0 à 6 ans et assure la prise en charge de 15 d'entre eux. Cinq sont porteurs d'un implant cochléaire.

*Centre Hospitalier Les Oudairies
8^{ème} étage 85025 La Roche-sur-Yon
Tél. 02 51 44 62 02 - Fax 02 51 47 35 09
Médecins responsables : Dr Millet, Dr E. Radafy*

plus que les années-collège, dans la vie d'un élève, ce ne sont pas les plus faciles. A cet âge-là, on a un besoin très fort de se fondre dans un groupe. Il faut être conforme à tout prix, et si

on ne l'est pas, faire semblant de l'être.

Céline, par exemple, la maman d'Eva : elle a été scolarisée en intégra-

tion individuelle de la maternelle à la 3^{ème}. La maternelle et le primaire, rien à dire : c'était le même groupe-classe, les mêmes camarades avec lesquels Céline a joué et grandi. Elle en a un bon souvenir. Mais le collège ! Elle en garde un sentiment d'isolement. Pendant que d'autres allaient en bande à la patinoire, elle restait travailler. Travailler, elle ne faisait que cela. Elle a eu de bons résultats scolaires, certes, mais à quel prix ! Alors, elle ne veut pas que sa fille vive la même chose. Ça tombe bien, parce qu'Anthony, le papa d'Eva, préfère lui aussi que sa fille aille à l'école "avec les sourds". C'est ce qu'il a connu, et il en est content : l'école Rivoli, d'abord, puis à partir de la 6^{ème}, l'Institut de la Persagotière à Nantes, en internat.

Le SSEFIS d'ARIA 85

Le SSEFIS D'ARIA 85 est l'unique structure vendéenne de prise en charge d'enfants et des jeunes déficients auditifs (mis à part le CAMSP pour les enfants de 0 à 6 ans). Il est situé à côté du groupe scolaire Rivoli, à la Roche-sur-Yon, groupe scolaire qui sert de pôle d'intégration pour les enfants déficients auditifs vendéens depuis 1975. Au point de départ, le suivi spécialisé de ces enfants était assuré par un IME pour enfants déficients sensoriels implanté directement dans l'école. En 1989, l'IME a été scindé en deux services distincts, dont le SSEFIS Rivoli pour les enfants déficients auditifs. La même année, un deuxième SSEFIS géré par la même association, l'APAJH, était créé pour suivre - sous le nom de SSEFIS éclaté - des enfants intégrés individuellement dans d'autres écoles que l'école Rivoli. En 1993, les deux SSEFIS ont été regroupés en un seul. En 2002, l'association ARIA 85 (née de la fusion de deux associations dont l'APAJH) a remplacé l'APAJH comme association gestionnaire.

Parallèlement à cette évolution, d'autres changements ont porté sur la tranche d'âge (les plus de 12 ans ne peuvent être suivis que depuis 1983) et sur le nombre de places, passé récemment de 32 à 37.

Aujourd'hui, le SSEFIS est agréé pour suivre 37 enfants, âgés de 3 à 20 ans, sur tout le territoire vendéen. Il en suit 44, car les besoins dépassent le nombre de places proposé, et malgré ce décalage (chronique) il y a une liste d'attente (actuellement 10 enfants figurent sur cette liste). Le temps d'attente d'une place peut atteindre une année.

Parmi les enfants suivis, 10 sont en CLIS et 7 en UPI. Les 27 autres sont en

intégration individuelle. Sept sont porteurs d'un implant cochléaire.

L'équipe se compose de :

- 1 directeur
- 1 médecin ORL, référent médical
- 2 psychologues
- 2 psychomotriciennes
- 3 orthophonistes
- 2 éducatrices de jeunes enfants
- 1 moniteur-éducateur, référent pour la langue des signes
- 1 interface de communication LSF
- 2 enseignants spécialisés (CAPSAIS)
- 1 secrétaire

Dans son projet linguistique, l'équipe du SSEFIS veut avant tout, au démarrage, favoriser une bonne communication, en ouvrant l'enfant et sa famille à tous les moyens disponibles : LSF, français oral et écrit, LPC. Les propositions pour chaque enfant s'articulent autour de son projet individuel et tiennent compte du projet et des souhaits des parents. Des formations à la LSF sont assurées par le moniteur-éducateur sourd et par l'interface de communication LSF, et des formations au LPC par une orthophoniste. A ces formations initiées par le SSEFIS s'ajoutent les stages organisés par les associations, ADAPEDA 85 et Sourds 85. Plusieurs enfants ou jeunes intégrés en classe ordinaire bénéficient en classe d'une aide à la communication par une AVS ou par une interface de communication LSF. Des intégrations avec codeur LPC sont envisageables mais ne sont pas actuellement proposées.

Le SSEFIS participe à la constitution de l'Equipe technique d'évaluation labellisée du Site à la Vie Autonome (voir page 12).

SSEFIS

136 boulevard Rivoli

85000 La Roche-sur-Yon

Tél. 02 51 62 62 64 - Fax. 02 51 62 07 81

Responsable : M. Blès

Les années lycée

Pour Rachel, ce sont les années-lycée qui ont été les plus difficiles. D'ailleurs, en fin de 3^{ème}, elle voulait aller dans un lycée avec d'autres élèves sourds. Mais en Vendée, cela n'existait pas. Il aurait fallu partir loin, être interne. Alors, elle est allée dans le même lycée que ses frères et sœurs, en intégration, comme depuis le début de sa scolarité.

La maternelle et l'école élémentaire s'étaient déroulées sans problème : elle quittait sa classe (parfois un peu à contrecœur) pour suivre des séances d'orthophonie avec un orthophoniste en libéral, qui l'a suivie jusqu'en classe de 1^{ère} et qui lui a appris à parler et, surtout, à écouter !

Les années-collège ont été pour elle, celles de la prise de conscience de son handicap. Au lycée, à l'âge où les sorties prennent de plus en plus d'importance, et où les ambiances bruyantes compliquent beaucoup la communication orale, elle a traversé une période plus difficile. Le seul regret qu'elle a peut-être, quand elle repense à toutes ces années, c'est d'avoir eu trop peu l'occasion de rencontrer d'autres jeunes sourds. C'est une des raisons pour lesquelles elle a été contente de venir étudier à Nantes. Une grande

ville offre sans doute plus d'occasions de rencontres. Et puis l'université est pour elle un milieu plus accueillant que le lycée: les étudiants sont plus mûrs, plus compréhensifs.

Après le Bac...

Et tandis que Rachel, vendéenne, prépare sa licence en bénéficiant des accompagnements mis en place par l'association Handisup, deux jeunes bacheliers scolarisés l'année dernière en Loire Atlantique bénéficient, pour leur 1^{ère} année de BTS à la Roche-sur-Yon, d'un accompagnement assuré par l'URAPEDA des Pays de la Loire. Parcours croisés de trois jeunes qui démontrent que la surdité ne ferme pas à priori les possibilités de choix d'une formation ou d'un métier.

En Vendée comme ailleurs, au fil des années, de nouvelles portes s'ouvrent, l'éventail des possibilités se déploie. Chacun a joué et continue à jouer son rôle: les personnes sourdes elles-même d'abord, et leurs parents, les institutions, les associations, les financeurs. Les avancées sont flagrantes: augmentation de la capacité du SSEFIS, création de l'UPI, mise en place d'aides en classe: aides techniques (systèmes HF) et aides humaines (AVS et interfaces de communication), avancées techniques et médicales.

D'autres améliorations sont aussi attendues: réduction du délai d'attente pour une consultation ORL au CAMSP, suppression de la liste d'attente au SSEFIS, développement de l'intégration scolaire avec codeur LPC ou interprète LSF, selon les besoins. Du fait de sa taille, la Vendée gardera sans doute des manques: absence de SAFEP, regroupement sur La Roche-sur-Yon de toutes les structures spécialisées, que des points forts: le petit nombre et la proximité des différents acteurs, favorise le travail en réseau et la cohésion). A l'intérieur d'un dispositif toujours plus diversifié et plus complet, chaque parcours reste singulier, en interaction avec un environnement chaque fois différent. ♦

Françoise Trimoreau-Madec

L'ADAPEDA 85

Créée en 1982, l'Association départementale des parents et amis d'enfants déficients auditifs de Vendée est une association déjà ancienne, et solidement implantée. En effet, elle dispose depuis d'un poste de secrétaire salariée à mi-temps et d'un local, ce qui lui permet d'assurer une permanence trois fois par semaine. L'association compte 36 familles adhérentes.

L'ADAPEDA 85 a contribué à la création des premiers postes d'AVS, en 2001, avec d'autres associations dont ARIA 85, gestionnaire du SSEFIS. Le relais a été pris en septembre 2003 par l'Education nationale, qui a maintenant ses propres postes d'AVS. L'intervention de ces AVS - non spécialisés - auprès d'élèves déficients auditifs soulève toutefois la question de leur compétence en LPC ou en LSF.

L'ADAPEDA 85 assure régulièrement des formations à la LSF (5 fois 6 heures le samedi) et au LPC (2 fois 8 heures, également le samedi). Les personnes qui s'inscrivent aux formations LSF viennent d'horizons

très divers, tandis que celles qui s'inscrivent aux formations LPC sont principalement des parents ou des proches.

L'Association assure, chaque fois qu'on lui demande, des interventions sur la surdité dans des lycées, des Maisons Familiales, à l'école d'infirmières etc. Elle dispose d'une bibliothèque et peut prêter des documents à ses adhérents (revues, cassettes vidéo...). Elle publie un journal tous les deux mois.

Elle organise deux fois par an des rencontres conviviales (galette des rois, pique-nique...), parfois en commun avec l'ADAPEDA de Loire-Atlantique, département voisin.

C'est, au final, une association bien connue des pouvoirs publics, qui joue un rôle de partenaire actif dans beaucoup de domaines touchant à la surdité. Le seul bémol est que le poste de salarié existe grâce à un Contrat d'emploi consolidé et qu'à l'échéance de ce contrat, l'Association n'est pas certaine de trouver un financement-relais.

Vie Sociale

L'offre de loisirs semble peu importante pour les adultes sourds de Vendée. La volonté du Conseil général et de la Ville de La Roche-sur-Yon de mieux intégrer les personnes handicapées, devrait dynamiser les initiatives associatives.

Sourds 85

Président : Yannick Loison

Bat A - esc. D - 110 cité des Forges

85000 La Roche-sur-Yon

Fax : 02 51 47 38 99

Club du 3^{ème} Age

29 rue Anatole France

85000 La Roche-sur-Yon

DIVA 85

Le site pour la vie autonome est ouvert depuis janvier 2004, Le maître d'œuvre est la Mutualité de Vendée. Le DIVA n'intervient pour le moment que pour les personnes dont le handicap a été reconnu avant 60 ans. Il a reçu une quinzaine de demandes de personnes sourdes, essentiellement pour achat de prothèses auditives. Une concertation est menée avec l'URAPEDA des Pays de Loire pour réfléchir à la prise en charge des aides humaines.

112 bd d'Italie

85934 La Roche-sur-Yon Cedex 9

Tél. 02 51 44 30 08

EMPLOI

Avec un taux de chômage à peine supérieur à 7%, la Vendée affiche un dynamisme certain. Le tourisme avec deux millions de personnes accueillies par an est la première activité économique, mais les constructions nautiques, l'agroalimentaire, la mécanique, la plasturgie, la mode... se portent bien. Autoroutes, TGV, haut débit sur l'ensemble du département, création de parcs d'activités à proximité du réseau autoroutier, les "vendéopôles", le département est attractif.

En ce qui concerne la situation de l'emploi des personnes sourdes, nous n'avons pas obtenu de données chiffrées mais il semble qu'elles bénéficient de la situation locale favorable de l'emploi. Les entreprises font volontiers appel à des interfaces ou interprètes de l'URAPEDA pour faciliter la participation de leurs personnels sourds.

A., jeune femme sourde, a été orientée en CAT par la Cotorep. Mais elle a d'abord été intégrée, comme tout travailleur handicapé, dans la plateforme "déclat formation" du Conseil général. Là les formateurs évaluent son QI et ses capacités et s'étonnent d'une orientation en CAT. La Mission locale monte un dossier pour contester la décision de la Cotorep. Rejet du recours. Le directeur du CAT, alerté, réagit de manière adaptée et embauche la jeune fille sur un poste administratif où elle donne toute satisfaction. Un autre problème survient : la jeune femme a aussi un déficit visuel. C'est maintenant le médecin du travail qu'il faut convaincre de ses capacités de garder son emploi. Elle est aidée par le Service itinérant d'aide aux déficients visuels (SIADV) qui la conseille pour l'aménagement de son poste de travail.

Ce cas a été signalé par une mission locale de Vendée

URAPEDA Pays de la Loire
Missionnée par l'AGEFIPH pour l'accompagnement des personnes sourdes dans les départements 44, 49 et 85, elle vient de

transférer son siège social à Nantes (précédemment à Angers). Elle accompagne les parcours de formation en fournissant interface, preneur de notes ou interprète en fonction des besoins (10 interfaces, 2 interprètes). Elle organise en interne des bilans d'orientation. En Vendée, elle accompagne actuellement deux jeunes sourds préparant un BTS, et 2 jeunes en apprentissage. Elle intervient aussi à la demande d'entreprises pour des formations qualifiantes, réunions, etc.

58 bd Victor Hugo 44200 Nantes

Directrice : Nathalie Baron

Autres adresses

AGEFIPH

34 quai Magellan 44000 Nantes

Tél. 02 40 48 94 40

Chargée de mission pour la Vendée :

Mme Vincent

EPSR 56 Le Grand Pavois

rue de Friedland 85000

La Roche-sur-Yon

02 51 37 65 18 - Fax 02 51 37 86 27

cap.emploi@wanadoo.fr

PDITH Le Phare

112 résidence Grand Pavois

85000 La Roche-sur-Yon

Tél. 02 51 46 29 12

Mme Mireille Frappier

Site : www.handijob.org : informations et adresses utiles aux personnes handicapées à la recherche de formations ou d'emploi.

ACCESSIBILITÉ

S'il y a encore peu de réalisations concrètes, il semble bien y avoir au Conseil Général et à la Ville de la Roche-sur-Yon la volonté de faire avancer l'accessibilité des personnes handicapées dans le département, en lien avec les associations concernées.

Le schéma départemental d'intégration des personnes handicapées est en fin de rédaction. Il concernera un programme

d'actions à mener au cours de la période 2005-2008- Nous n'avons pu connaître précisément ce qui était prévu pour les personnes sourdes et malentendantes.

La Ville de la Roche-sur-Yon vient d'adopter un schéma municipal d'intégration "Changer le regard" qui va démarrer en 2005. Il concerne les transports et l'accessibilité et a été mis au point avec un collectif qui regroupe des associations d'usagers représentant divers handicaps. Un "repas muet" a été organisé dans une école pour sensibiliser les entendants aux difficultés des personnes qui n'entendent pas. Des boucles magnétiques ont été installées dans la salle de spectacle "le Manège" et dans une maison de quartier.

Un projet de formation des agents d'accueil pour recevoir le public sourd est à l'étude.

La Caisse d'Allocations Familiales a mis en place depuis juin 2004 un accueil en LSF grâce à la motivation d'un employé.

Mme Bolteau :

@ : bolteauf@ville-larochesuryon.fr

Tel. 02 5147 47 47

Le Manège scène nationale

Il propose un programme fourni de pièces de théâtre, conférences, ateliers. La salle de théâtre a été équipée d'une boucle magnétique dans le cadre du schéma d'intégration de la ville.

19 rue Roche-sur-Yon

www.scene-nat-rochesuryon.com

Le Puy du Fou

Comment ne pas parler de cette institution qu'est devenue la Cinescénie et le Parc du Puy du Fou qui mobilisent des milliers de bénévoles chaque été et attire un grand nombre de touristes. Si les personnes handicapées bénéficient de tarifs réduits et les personnes aveugles de casques infra rouge pour recevoir les commentaires en audiovision, rien n'est prévu pour les personnes sourdes, hormis le fait qu'elles reçoivent comme tous les spectateurs un livret qui permet de suivre l'histoire.

Tél. 02 51 64 11 11

www.puydufou.com